

COMMISSION D'INSCRIPTION AU TABLEAU

DOSSIER D'INSCRIPTION

SECTION : PROFESSIONNELS LIBERAUX

A FOURNIR
1. Demande d'inscription à l'ONECC précisant la section
2. Copie certifiée conforme de l'Agrément CEMAC en qualité d'Expert-Comptable
3. Attestation justifiant la qualité d'Associé d'une société d'expertise comptable agréée CEMAC (1)
4. Copie certifiée conforme de l'Acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu
5. Extrait du casier judiciaire datant de moins de 03 mois
6. Copie de l'Attestation d'Immatriculation Fiscale (NIU)
7. Copie du document justifiant l'inscription à la CNSS
8. Plan de localisation du lieu d'exercice de la profession
9. Justificatif du siège social du cabinet (adresse physique complète, contrat de bail ou titre de propriété, etc...)
10. Attestation d'assurance professionnelle ou responsabilité Civile
11. Copie certifiée conforme du Certificat de résidence au Congo (au moins 1 an) pour les professionnels, les Associés ou Actionnaires étrangers (CEMAC ou hors CEMAC)
12. Curriculum Vitae (CV)
13. Liste des équipements en mobiliers et matériels de bureau
14. Copie certifiée conforme de la pièce nationale d'identité ou passeport du dirigeant
15. Copie certifiée conforme du Certificat de résidence au Congo (au moins 1 an) pour le dirigeant étranger (CEMAC ou hors CEMAC)
16. Attestation de non faillite pour les Experts-Comptables libéraux exerçant à titre individuel
17. Certificat de moralité fiscale pour les Experts-Comptables libéraux exerçant à titre individuel
18. Preuve de Paiement du droit d'Adhésion à l'ONEC-C (2)

(1) Les Associés ou Actionnaires Experts-Comptables des sociétés d'Expertise Comptable doivent s'immatriculer individuellement dans cette section

(2) Les nouveaux adhérents se rapprocheront du Trésorier Général pour connaître le montant du droit à payer.